

## Le bogue de l'an 2000

# Selon une enquête, le milieu des affaires n'est pas prêt

Le « bogue de l'an 2000 » risque de causer de sérieux problèmes de logiciels et de matériel dans toutes les entreprises du monde. Une nouvelle enquête indique que, si la plupart des dirigeants d'entreprise canadiens disent bien comprendre la question du passage à l'an 2000, seulement la moitié d'entre eux pensent que leur entreprise est bien préparée pour y faire face.

Quatre cents présidents-directeurs généraux et cadres supérieurs d'entreprises comptant cinq employés et plus ont répondu à l'enquête sur le passage à l'an 2000 menée par le groupe de recherche COMPAS Inc. Ce dernier en a publié les résultats dans le numéro du printemps de *Perspective du monde des affaires*.

### Un problème important, selon l'enquête

L'enquête démontre que les trois quarts (74 %) des cadres disent très bien comprendre le problème du passage à l'an 2000. Selon les auteurs du rapport, « le fait qu'un aussi fort pourcentage de cadres pensent comprendre le problème souligne l'importance de celui-ci et fait ressortir l'attention qu'on lui accorde ».

Toutefois, bien que la majorité des cadres pensent comprendre de quoi il s'agit, seulement 58 % se disent « bien préparés » et 31 % se disent « quelque peu préparés ».

Une enquête semblable effectuée par Statistique Canada a révélé que le tiers des petites entreprises n'a encore pris aucune mesure pour se préparer au passage à l'an 2000 et que la moitié des grandes entreprises ne seront pas prêtes pour le changement de millénaire avant le milieu de l'année 1999.

L'enquête de COMPAS a également révélé que si les entreprises avaient besoin d'aide pour se préparer au passage à l'an 2000, 48 % embaucheraient un consultant en informatique, 23 % feraient appel à une société de services

informatiques et environ 20 % confieraient la tâche à l'interne, à leur personnel.

### Répercussions économiques : le milieu des affaires est divisé

L'enquête indique que le milieu des affaires est divisé sur la question des répercussions du passage à l'an 2000 sur l'économie canadienne. Environ la moitié (51 %) des cadres, plus particulièrement au Québec et en Ontario, se disent préoccupés par la question.

Pour obtenir plus de renseignements au sujet de cette enquête, communiquer avec M. Steve Kiar, associé principal, COMPAS Research, tél. : (613) 237-4493.

## Le Sommet mondial des femmes *(Suite de la page 2)*

Ghana et du Cameroun qui voudraient créer une coentreprise avec nous, a-t-elle expliqué. Or, un des résultats les plus surprenants en ce qui me concerne, c'est le fait d'avoir établi des liens solides avec des Canadiennes d'un océan à l'autre. Elles sont maintenant de bonnes amies et deviendront des clientes éventuelles. »

Le Sommet a par ailleurs offert aux femmes des moyens virtuels et pratiques de participer à un réseau. Le site Web international Global Women's Trade Network ([www.globalwomen.org](http://www.globalwomen.org)) a été lancé à l'occasion du Sommet de 1998. La délégation canadienne a, quant à elle, institué un lien hypertexte entre ce

dernier site et le site Web Les femmes d'affaires et le commerce ([www.infoexport.gc.ca/businesswomen/menu-f.asp](http://www.infoexport.gc.ca/businesswomen/menu-f.asp)).

Pour plus de détails, communiquer avec M<sup>me</sup> Donna Messer, ConnectUs Communications Canada, tél. : (905) 337-9578, télcop. : (905) 337-9320, courriel. : [dmesser@interlog.com](mailto:dmesser@interlog.com)

## IFInet : taillez-vous une part du marché des IFI

Sur le site Web du Ministère (<http://www.dfait-maeci.gc.ca/ifinet>), vous trouverez IFInet, qui a pour objet de vous aider à accroître vos chances de succès dans la poursuite d'occasions d'affaires offertes par les institutions financières internationales (IFI). Ce site vous permet d'avoir accès à des renseignements sur les projets financés par les IFI et sur ceux que réalisent des entreprises d'experts-conseils canadiens pour les IFI, à une liste des projets de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et à des guides d'affaires pour les exportateurs. Aussi n'oubliez pas de consulter la nouvelle page « Projets d'investissement internationaux ».